

PS

Forest

Bureau de la **section locale de Forest** du Parti **Socialiste**

PRÉSIDENT : **Henri Gillard**

VICE-PRÉSIDENTE : **Gihene Bayouhd**

VICE-PRÉSIDENT : **Rachid Barghouti**

SECRÉTAIRE POLITIQUE : **Francis Résimont**

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : **Grégor Chapelle**

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF : **Jean-Paul Van Muysewink**

TRÉSORIER : **Michel Milants**

TRÉSORIER ADJOINT : **Denis Daniel**

BOURGMESTRE : **Magda De Galan**

BUREAU POLITIQUE PS BRUXELLES : **Patrick Denis**

MINISTRE, MEMBRE DE DROIT : **Marie Arena**

ECHEVINS INVITÉS : **Marc-Jean Ghysseles, Nadia El Yousfi, Ahmed Quartassi**

Responsable de la communication : **Anne Lepère**

Banque : 068-0679180-13

Cotisation : 24 € , soutien 120 € , réduite 12 €

(pensionnés, chômeurs, étudiants)

Les timbres sont disponibles

lors des réunions (comités ouverts,..)

Pour les cartes d'affiliation contacter Jean-Paul Van Muysewink soit en téléphonant au 0498/05.18.80 de préférence le soir, soit à l'adresse jpvm@skynet.be.

Le dépôt des articles et des activités se fait au plus tard **le premier lundi du mois à 20h** soit auprès de la responsable de la communication,

Anne Lepère, soit à l'adresse anne.lepere@chello.be.

Le contenu des articles est de la propriété de leurs auteurs et n'engage que ces derniers.

Les changements d'adresse, les envois multiples sous un même toit, sont à signaler au secrétaire administratif.

PS

Bulletin de contact des membres de la section forestoise du Parti Socialiste

Mensuel
ne paraît pas en juillet et août

Bureau de dépôt
1190 Bruxelles 19
N° d'agrément P401120

Éditeur responsable
Henri Gillard
Avenue d'Uccle 35
1190 Bruxelles

juin 2008

Tout nouveau !

**www.
ps-forest
.be**

la
rose
au
poing

Belgique - België
P.P. - P.B.
Forest Saint-Denis
1/7749

sommaire

Agenda de la section	2
Edito	3
Interview de Francis Résimont	4
Retour sur l'AG du 2 juin	7
AG du 6 octobre : Charte éthique	9
Poésie : « Mortelle Afrique »	11
Coup de coeur	12
Flash info	14
Agenda de la vie communale	15
Infos pratiques	16



agenda de la section

Les orateurs sont mentionnés sous réserve de leur disponibilité.

*Sauf spécifié différemment, les événements ont lieu à la Maison de la Solidarité :
rue des Glands 31 – 1190 Forest*

Samedi 6 septembre à 11h00

Accueil des nouveaux membres

Lundi 8 septembre à 15h00

PAC Informatique : réunion d'information
Animateur : Jean Seghers

Samedi 13 septembre à 11h30

Comité de rédaction de la Rose au
Poing
Qui pensera à y amener des propositions
d'articles ?

Lundi 15 septembre 2008 à 19h00

Comité fermé

Vendredi 19 septembre 2008 à 19h00

PAC : soirée d'ouverture – repas
fromage
Présentation de la saison 2008/2009

Samedi 20 septembre 2008

APSF : Kermesse aux boudins

Lundi 6 octobre 2008 à 20h00

Assemblée générale PS Forest
Sécurité ; Zone de Police
Orateur : Magda De Galan

Samedi 11 octobre à 11h30

Comité de rédaction de la Rose au
Poing
Pensez à vos propositions d'articles ?

Samedi 18 et dimanche 19 octobre 2008

APSF : Kermesse aux moules

Lundi 3 novembre à 20h00

Assemblée générale PS Forest
Pensions
Orateur : Marie Arena

Samedi 8 novembre à 11h30

Comité de rédaction de la Rose au
Poing
Pensez à vos propositions d'articles ?

Samedi 15 novembre 2008

APSF : Dîner de chasse

Vos adresses e-mail

Aux membres ne recevant pas les informations de la Section par voie électronique :

Les membres désireux de recevoir par
e-mail des informations émanant du PS
national, de la Fédération bruxelloise
et/ou de la Section de Forest, peu-
vent envoyer un message par e-mail à
jpvm@skynet.be.

En effet beaucoup d'adresses électro-
niques ne sont plus d'actualité et une
mise à jour s'impose donc.

agenda de la vie communale

Mardi 30 septembre à 19h30

Conseil communal

Du 10 au 26 octobre 2008

Kermesse d'automne place Saint-Denis
Renseignements et inscriptions :
02/370.22.40

Mercredi 22 octobre 2008

Parade d'Halloween
Renseignements et inscriptions :
Tél. 02/370 22 42

Du 17 novembre au 12 décembre 2008

Informatique – Multimédia
Formation gratuite, continue de 20 jours
organisée par Bruxelles-Formation
destinée aux chômeurs complets indem-
nisés de moins de 50 ans.
Renseignements et inscription :
02/529.90.26

... sans oublier les marchés hebdoma-
daires de Forest :

Les samedis et dimanches : marché
St-Denis

Les jeudis : marché St-Antoine

Samedi 26 juillet 2008

Carnaval Brésilien
Sur le parking Audi
Renseignements et inscriptions M. Paolo
0477/13 11 35

Samedi 23 août 2008 de 8h00 à 18h00

Brocante – Chaussée de Bruxelles
Renseignements et inscriptions :
M. Michel 0477/97 24 29
ou Tél. 02/344 16 57

Samedi 13 septembre 2008 de 8h00 à 18h00

Brocante de la « Forestoise »
Renseignements et inscriptions :
M. Wingers Tél. 02/539 24 01

Du vendredi 19 septembre 2008 à partir de 17h00 au dimanche 21 septembre 2008

Fêtes Médiévales
Jardins de l'Abbaye
Renseignements et inscriptions :
0499/58 83 78 ou Tél. 02/370 22 40



LE SERVICE EXTRASCOLAIRE DE FOREST ORGANISE DES

Stages de psychomotricité

Pour les enfants de 3 à 5 ans
du 01 au 11 juillet 2008
du 18 au 29 août 2008
prix : 50€/semaine

Vos enfants seront déposés
au Petit Palais des Sports, rue
Roosendaël 2 à Forest
Une garderie sera organisée de
8h à 9h et de 16h à 17h30,
Les activités, les repas et la
sieste se dérouleront à l'école ARC EN CIEL.

Ils seront accueillis en juillet par Natacha, Lisa et Gaëlle et en août par Angeline, Nicoletta et Mathieu.

N'oubliez pas de prévoir un pique-nique pour le midi ainsi qu'une collation.
Inscriptions à partir du 19 mai 2008 - Renseignements : 02/370.22.38/94



Stages de multisport

Du 1^{er} au 07 juillet et du 7 au 11 juillet 08
Du 18 au 22 août et du 25 au 29 août 08

L'enfant choisit deux sports pour la semaine.

Un qu'il fera chaque matin et l'autre qu'il fera chaque après-midi.

ARTS MARTIAUX - FOOTBALL - TENNIS- BADMINTON - DANSE - BASKET -
ATHLETISME - GYMNASTIQUE

De 9h00 à 16h00

Une garderie sera organisée de 8h à 9h et de 16h à 17h30.

Les inscriptions : au Service Accueil Extrascolaire
rue du Curé, 2 à 1190 Bruxelles -

(Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00
et le vendredi de 8h30 à 11h45)

Prix de base: 50€ pour la semaine - Paiement uniquement par bancontact
Prévoir le pique-nique de l'enfant ainsi qu'une collation.

Renseignements : 02/370.22.88/38/94 - Inscriptions à partir du 22 mai 2008

Notre nouveau site web est là : www.ps-forest.be !

Camarades,
Chers ami(e)s,

Au début de cette année 2008, nous vous annonçons notre volonté de permettre à la Section de communiquer nos idées et, surtout, de montrer notre travail !

Vous l'avez remarqué, la Rose au Poing est un effort manifeste dans cette direction. Celle-ci nous demande à chacun un travail conséquent... Alors justement, pourquoi ne pas en faire bénéficier un public plus important ? L'idée était simple : permettre à la Section de disposer d'une information en permanence à jour et surtout nous permettre de communiquer vers un cercle plus large que les 400 militants en ordre de cotisation que compte la Section !

Et bien voilà, ça y est, en cette veille de départ en vacances, nous sommes heureux de vous annoncer que où que vous soyez dans le monde, il vous sera désormais possible de suivre de près les nouvelles du PS de Forest !

Le site est là, tout frais, tout beau, avec de nouvelles couleurs et de nouvelles rubriques. Alors comment faire pour jouer au mieux votre rôle de militant actif ? Deux possibilités :



1. Vous vous connectez sur www.ps-forest.be et vous vous informez des événements en cours.
2. Vous prenez la plume et nous transmettez, pour la RAP et le site internet, vos articles, coup de cœur, coup de gueule ou tout événement forestois que vous souhaitez faire connaître. Ce sera la meilleure manière d'encourager un PS de Forest ouvert sur les autres et sur le monde : en montrant la diversité de nos centres d'intérêts.

En espérant que les efforts consentis pour donner naissance à ce site donneront des fruits à la hauteur de vos attentes, nous vous souhaitons le plus bel été possible.

Anne Lepère, responsable de la communication
Grégor Chapelle, secrétaire général

Focus sur le PS au Collège de Forest, acte III : c'est le tour de notre grand argentier, Francis RESIMONT.

Rappel des compétences de Francis :
3^{ème} échevin : Finances – Budget –
3^{ème} âge – Service central d'achats –
Informatique – Contentieux – Affaires
juridiques

Francis, dès que le PS a retrouvé le pouvoir après six ans d'opposition, tu es redevenu échevin des Finances. Tu as donc la vocation d'une tâche qui paraît pourtant ingrate : serrer les cordons de la bourse quand tes collègues veulent mettre en place des projets brillants, mais souvent onéreux ?

Evidemment, ce n'est pas l'échevinat le plus populaire! Mais il est nécessaire pour la bonne gestion qu'un mandataire assume cette responsabilité. Comme la matière ne m'était pas étrangère, ayant exercé la compétence auparavant, j'étais immédiatement opérationnel. Inévitablement, on retrouve des problèmes qui rejaillissent d'un exercice à l'autre.

Justement, comment ont évolué les finances communales par rapport au moment où tu les as quittées, en 2000 ?

La situation financière de la commune s'est dégradée en raison d'un problème structurel : les dépenses croissent plus vite que les recettes. Forest se trouve comme par le passé sous plan d'assainissement et un



inspecteur régional est chargé de surveiller les dépenses. A cet égard, il faut signaler que l'inspecteur régional accrédité auprès de notre commune est un fonctionnaire compétent, de bon conseil et qui nous aide à trouver les bonnes formules. La tutelle régionale nous impose d'être extrêmement attentifs aux dépenses de personnel, qui constituent plus de la moitié de l'ensemble des dépenses. Il est évident qu'il n'est pas toujours facile de concilier les demandes justifiées de renforcement d'effectif dans les services et le fait de comprimer les dépenses de personnel. C'est une gageure !

Si tu devais caractériser ce Collège, est-il plutôt cigale dispendieuse, ou fourmi économe ?

Le Collège a une composition hétéroclite, en ce sens qu'une partie du Collège est expérimentée, et que l'autre est constituée d'éléments qui exercent cette responsabilité pour la première fois. C'est sans doute le charme de ce Collège. Il faut immé-

panneaux solaires thermiques) et cela m'a permis de calculer le nombre de tonnes de CO₂ que je produis par an. Après ? C'est le moment difficile. Celui où le site calcule ce que je dois investir dans un projet d'énergie éolienne pour compenser. Dans mon cas individuel, 18 euros par mois (hors déplacement en avion...).

Bon évidemment, la «compensation carbone» ne doit être qu'une formule transitoire. Elle reste dans la logique d'une augmentation de la production d'énergie alors que la priorité doit

être de réduire notre consommation, de produire des «négawatts». Mais le projet est positif ! Tiens, et si on l'étendait à l'administration communale de Forest ? Je rêve en couleur ? Probablement. Mais rappelez-vous le grand Jacques : «Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir. Et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns...»

Bonnes vacances à tous, ceux qui partent et ceux qui restent !

Cordialement,

Grégor Chapelle

Annnonce de notre camarade Omar

Nous recherchons pour engagement dans le courant du mois de juillet 2008 un(e) responsable pour notre école des devoirs du Merlo.

Contrat à durée indéterminé 1/2 temps + chèques repas
Niveau: études supérieures min.

Fonction:

- encadrement de l'école des devoirs - primaire/secondaire
- gestion de l'équipe des bénévoles
- assurer le suivi administratif avec l'ONE

CV à envoyer à :

Omar Bergallou
Chaussée de Neerstalle, 489
1180 Bruxelles
lepasasbl@hotmail.com

« Je suis neutre ! »

Neutre? Bien sûr que non. Vous le savez, je suis à gauche et fier de l'être. Oui, au moment où l'on assiste à une attaque systématique contre les plus faibles, — les chercheurs d'emploi, les allocataires sociaux, les étrangers —, je suis fier d'être socialiste. Et je suis fier du travail de notre majorité PS-Ecolo à Forest. Malgré la situation financière difficile, l'expérience de notre Bourgmestre Magda De Galan, une vraie progressiste, et celle de notre échevin des finances Francis Résimont alliées au pragmatisme critique du premier échevin et à la volonté d'action sociale de Nadia El Yousfi et de Ahmed Quartassi, grâce aussi au travail important de nos collègues Ecolo, les choses avancent.

Et oui, notre programme se met en œuvre. Nous avons promis de soutenir l'économie sociale ? Nous le faisons. Nous avons promis de supprimer les taxes scandaleuses sur les sans-papiers demandeurs en régularisation ? C'est fait. Nous avons promis d'encourager des partenariats entre le public et le privé sur la question de l'emploi ? C'est fait. Nous avons annoncé notre volonté de créer un centre culturel — enfin ! — à Forest ? Malgré les difficultés et les oppositions, il sera opérationnel à la rentrée. Nous avons annoncé la création d'une Agence Immobilière Sociale ? Elle est sur le point d'advenir. Bref, nous ne faisons pas que de



la gestion. Nous faisons de la politique. Avec un seul but : utiliser notre énergie et notre travail pour construire un monde plus juste. En cohérence avec le programme que nous avons présenté aux citoyens.

Alors pourquoi dire que je suis neutre ? Juste un clin d'œil ;-)! Un clin d'œil à l'entreprise lancée par des amis « entrepreneurs environnementaux » : Climact. De quoi s'agit-il ? D'un mécanisme vous permettant de réduire votre production de CO₂ puis de compenser celle que vous produisez inévitablement. Alors voilà, tatataa ! en ce début juillet, veille des départs en vacances en avion et donc aussi du mien, je suis devenu « Carbone Neutre » en m'inscrivant sur **www.climact.com**

Comment ai-je fait ? J'ai utilisé le calculateur du site. J'ai intégré tous les efforts que je fais déjà (mes déplacements en vélo, ma maison isolée, mes ampoules économiques, mes

diatement reconnaître que les échevins qui siègent pour la première fois comprennent vite et ont par ailleurs l'expérience de terrain. Les échevins qui ont des compétences fonctionnelles sont en droit de demander les moyens budgétaires nécessaires à l'accomplissement de leur mission, mais aussi pour la réalisation de projets novateurs et d'objectifs nouveaux. En fonction du contexte budgétaire, la discussion au sein du Collège n'est pas toujours facile pour accéder à ces demandes nouvelles. Forcément...

Et quelles sont les perspectives ? Doit-on attendre de grosses dépenses ou des bouleversements dans nos recettes ?

Il faut constater que l'on demande aux communes d'assurer de plus en plus de missions nouvelles (telles les amendes administratives, la tenue du casier judiciaire pour le service population, la délivrance des cartes d'identité, l'imposition de la conclusion de nouveaux marchés publics dans le domaine financier, de l'énergie et des nuisances, etc.).

Pour cela, il faut évidemment disposer du personnel nécessaire. L'effectif, comme dit plus haut, ne peut être augmenté sous peine de dérapage des dépenses de personnel. Il faut donc se tourner vers des recettes nouvelles. Quelles sont-elles ?

Le Collège s'est engagé à ne pas alourdir la fiscalité et s'est tourné vers

la Région pour obtenir une aide financière destinée à tendre vers l'équilibre. C'est ainsi que la taxe sur la force motrice, ainsi que celle sur l'utilisation des ordinateurs, a été supprimée et, par le biais d'une ordonnance régionale relative au développement économique, la commune a perçu 1,3 millions d'EUR en compensation.

Dans le même ordre d'idée, l'ordonnance régionale visant à améliorer la situation budgétaire des communes a permis à Forest d'obtenir un montant de 2,5 millions d'EUR ; la contrepartie étant l'engagement dans un plan financier sérieux visant à rester dans des chiffres raisonnables.

Doit-on conclure que l'austérité s'impose, dès l'instant où l'on maintient les additionnels communaux à leur niveau actuel ?

Il convient de s'atteler à une meilleure perception de certaines taxes, telle la taxe relative aux actes et travaux d'urbanisme, pour laquelle Marc-Jean GHYSSELS « planche » sur l'élaboration d'un nouveau règlement, permettant d'assurer un meilleur rendement de la taxe. Il faut aussi implanter dans la commune une série d'horodateurs, selon un mécanisme qui assure un suivi régulier de l'alimentation. Trois quartiers sont visés : Van Pé / Saint-Denis, Altitude et Wilemans-Ceuppens. Enfin, il faut s'assurer auprès du Ministère des Finances de la rétribution du précompte immobilier, basée sur un calcul plus juste et

plus rapide du revenu cadastral en matière d'outillage, de construction ou de reconstruction. Des contacts sont menés actuellement avec le département et les intéressés.

Une question que posent souvent les Forestois : Forest-National est-il rentable pour la commune ?

La question ne peut être résumée à une certaine rentabilité financière, puisque la taxe sur les spectacles, si elle ramène des rentrées de l'ordre de 700.000 EUR par an, génère aussi un large contentieux. Le débat se situe plus au niveau des nuisances occasionnées par des spectacles qui drainent un large public, et quant à l'évolution de ce dossier au niveau de son avenir : la salle de spectacle se maintiendra-t-elle telle quelle ? L'on sait que le déménagement vers le Bempt n'est plus d'actualité, puisque la Région a décidé de l'installation d'une grande salle de spectacle sur le site du Heyzel.

Un domaine où tu as moins d'expérience, c'est l'échevinat du 3ème âge. Peux-tu décrire ton échevinat et la manière dont tu le conçois ?

Dès mon arrivée à ce poste, j'ai fait procéder au déménagement du service, situé à l'étage à l'Abbaye, pour occuper de nouveaux locaux situés chaussée de Bruxelles. Cela me paraissait plus rationnel de recevoir les personnes seniors dans un bâtiment situé non seulement plus près de la

maison communale, mais surtout sans une immense volée d'escaliers à escalader. L'équipe en place, déjà performante, a été renforcée par un coordinateur, Pierre TEIRLINCK, qui a insufflé un esprit d'initiative nouveau. J'ai lancé aussi un projet qui me tenait particulièrement à cœur, qui a pour but de réduire la fracture numérique, puisque des cours d'initiation à l'informatique sont donnés dans les différents centres. Pour un mandataire communal, qui a dans ses attributions des matières rébarbatives et complexes, telles que les finances et le contentieux, se retrouver parmi les personnes du 3ème âge, dans des activités concrètes, où les aspects humains sont mis en avant, constitue assurément une tâche hautement sociale et digne du plus grand intérêt.

En conclusion, es-tu confiant pour l'avenir financier de Forest ? Pourrons-nous nous montrer ambitieux, puisque la marge de manœuvre reste très mince ?

Je reste éminemment confiant pour l'avenir, non pas que l'on ait trouvé des recettes miracles pour assainir la situation financière, mais bien parce que je vois autour de moi, que ce soit parmi mes collègues au Collège ou sur les bancs du Conseil communal une énorme volonté de bien faire et de travailler pour améliorer la situation des Forestois.

Un dicton rappelle que : « Le travail finit toujours par payer. »

Mortelle Afrique

Ils avaient un monde de phrases :

« Accroche ta charrue aux étoiles »

« Un seul mot : Liberté »

« Tu seras un homme, mon fils »

Femme, je vivais de ces mots.

Je suis de cet aujourd'hui sans espoir

Je ne sais que faire de ma terre, noyée de sable sec

Que sera demain pour moi, la noire, qu'un autre noir va violer

Que ferais-je de toi dans mon ventre, dans ce désert où nul ne sait écrire ?

J'avais 13 ans : j'ai cru aux chants de poésie

J'ai vécu pour eux. Je les voulais pour vivre.

Folle qui croit aux phrases, qui croyait aux blancs

En Europe ils disent « déjà 60 ans sans guerre »

Ignorent-ils qu'en terre d'Ouganda, les tueries font rage

Comme au Kenya, au Congo, au Libéria,

Terre rouge, maudite dans l'horreur fratricide, parricide

L'Europe, insolente de bonne volonté, te regarde mourir

Je n'ai plus de charrue, ne me restent que les étoiles

La guerre me les prendra-t-elle aussi ?

Ce monde d'indifférence est-il sans fin ?

Quand verrez-vous l'Afrique à l'agonie ?

Mes sœurs accouchant d'enfants de viols

Ma mère à la bouche sans dents.

Pourtant je renâcle encore devant le néant.

Je veux que mon enfant naisse :

Qu'il change le monde, même au prix de mon sang

Un jour, tu seras poète, mon fils, un jour.

Marie-Josèphe Meuter Degroeve

vée est central et ce, quels que soient l'origine, la croyance, le sexe, le choix de vie et l'âge de tous les membres. Parce que le respect est un élément inaliénable de notre engagement, il implique l'adoption d'un comportement intègre, probe, fraternel et respectueux de l'autre.

Transparence et lisibilité

La diffusion de l'information, tant par la Section que par les mandataires, à l'égard des membres doit être constante. Chaque membre doit être informé de manière simple, pratique et concrète de ses missions, de ses droits et devoirs, et de la vie dans la Section. L'information donnée aux membres doit être identique, exacte, claire, régulière et transparente.

Les membres manifestent une volonté de se tenir informés afin d'agir en citoyen conscient, libre, solidaire et responsable. Ils participent activement, tant par leur présence que par leur investissement personnel, aux initiatives du Parti Socialiste et des mouvements de l'Action Commune socialiste. Ils exercent les prérogatives octroyées à tous les membres par les statuts du Parti Socialiste en matière de propositions et d'interpellations des mandataires et se conforment aux statuts, dans toutes ses dispositions. Les membres entretiennent un contact étroit avec les citoyens et un dialogue suivi avec les affiliés.

Les mandataires feront la déclaration à la Section de tous leurs mandats et

un compte rendu régulier (au moins annuel) de la manière dont ils exercent leur mandat devant l'instance qui les a élus.

Loyauté

La Section partage avec ses membres et ses mandataires des objectifs communs reposant sur une confiance réciproque qui garantit des rapports loyaux entre les différentes parties prenantes. Cette confiance est un élément fondamental de notre organisation et de notre fonctionnement.

Elle se manifeste dans le chef du mandataire par l'exercice de son mandat dans le but exclusif de servir l'intérêt général et dans le respect du programme et des statuts tant du Parti Socialiste que de la Section locale forestoise ainsi que par le respect des règles de cumul et de déontologie arrêtées par la Section. De plus, il doit adhérer aux décisions du groupe socialiste après un large débat interne, ainsi que respecter les décisions prises démocratiquement et conformément aux statuts de la Section qui lui a confié le mandat. Une attitude et des prises de position publiques s'inscrivant dans la ligne des valeurs du Parti Socialiste sont exigées. Tout mandataire qui enfreindrait les règles énoncées sera soumis au contrôle du Comité de la Section.

Toujours dans ce souci de loyauté, aucun mandataire ne quittera le Parti Socialiste avec ses mandats.

Retour sur l'AG du 2 juin : les Contrats de Quartier à Forest

Camarades,
Chers amis,

Tout d'abord permettez-nous de vous remercier pour votre présence nombreuse lors de la très agréable Assemblée Générale du 2 juin dernier.

Le débat fût de qualité et la séance de questions-réponses démontra, pour autant que de besoin, le grand intérêt des membres de la Section pour les politiques nouvelles menées par notre majorité dans le cadre de la revitalisation des quartiers.

Il n'est probablement pas utile (sauf pour les importants projets de logements, voir ci-dessous la présentation de Nadia) de rentrer ici dans un inventaire détaillé de l'ensemble de projets développés dans les cadre des deux Contrats de Quartiers St-Denis et St-Antoine. L'ensemble de ceux-ci peut d'ailleurs être trouvé sur le site de la Commune.

Mais peut-être quelques éléments qui méritent l'attention :

1) Les contrats de quartier sont financés à 90 % par le Gouvernement de Charles Picqué au bénéfice des quartiers en difficulté. Les 10 % restant sont pris en charge par la Commune. Quatre contrats de quartier sont attribués chaque année. Ils visent en priorité la construction de logements publics, la rénovation de l'espace public et la création d'activités socio-économiques.

2) Cette année, grâce au travail que nous avons réalisé dans la présentation de la candidature du Quartier St-Antoine, grâce surtout à la mobilisation de notre bourgmestre Magda De Galan vers les autorités régionales, nous avons pu obtenir le financement (12 millions d'euros) du Contrat de Quartier St-Antoine (CQSA).

3) Les contrats de quartier représentent des grosses sommes d'argent au regard du budget d'une commune (quatre fois le budget extraordinaire annuel) mais constituent finalement des sommes modiques au regard de l'ensemble des besoins d'un quartier. Par exemple à St-Denis : une grosse trentaine de logements, trois infrastructures collectives, une petite dizaine de rues rénovées et une quinzaine de projets de développement socio-économique. C'est important mais pas suffisant pour transformer totalement les conditions de vie d'un quartier.

4) Avec la cellule « Revitalisation des Quartiers » que nous animons avec Marianne Courtois, nous avons décidé d'insister sur un travail véritablement participatif avec les habitants. Chacune des décisions est concertée avec ceux-ci ainsi qu'avec les associations actives dans les quartiers. Nous pensons en effet, qu'il s'agit de la seule manière de vraiment changer les choses : en suscitant une alliance entre les élus et les citoyens.

5) Quelques beaux projets sont en train de naître grâce aux contrats de quartier : la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise, immeuble passif avec crèche et halte garderie et avec récupération de l'eau de pluie et panneaux solaires thermiques et photovoltaïques ; le soutien aux entreprises d'économie sociale, les multiples formations professionnelles (steward de sécurité, chauffeur poids lourd, éco-rénovation) ainsi que le lancement d'un restaurant pédagogique d'économie sociale qui sera implanté dans le quartier St-Antoine en priorité au bénéfice de ses habitants, enfin, nous allons rénover de nombreuses places et voiries en essayant chaque fois de «verduriser» au maximum l'environnement afin de le rendre plus convivial.

Bref, sans effet d'annonce, en toute humilité, le nouveau Collège du Bourgmestre et des Echevins travaille quotidiennement à transformer nos quartiers. L'objectif ? Offrir les mêmes possibilités à tous et à chacun. La route est longue et escarpée. Mais c'est pour cela que nous avons été élus. Alors nous essayons. En commençant par le logement. Parce que l'égalité commence par des conditions de vie digne chez soi.

Le logement : réalités et projets.

Pour bon nombre de Forestois, le loyer représente quasiment la moitié de leurs revenus et la hausse des prix des maisons due à la spéculation immobilière leur rend l'accès à

la propriété très difficile, voire impossible. Faciliter et aider une partie des Forestois à accéder à un logement décent à un prix raisonnable passe notamment par l'augmentation du parc immobilier public.

Nous travaillons en ce sens par différents moyens :

Dans le cadre du Contrat de Quartier St Denis, des immeubles seront construits à la rue de Liège (14 appartements), à la ch. de Neerstalle (11 appartements), des jurys ont auditionné les bureaux d'architectes les 13 et 14 mai derniers. Un bâtiment de 13 unités de logement situé au 58 rue St Denis sera également construit et 3 logements seront rénovés au 9 place St Denis.

Le «Chants des Grenouilles» a été retiré du Contrat de Quartier au profit d'une vente au privé pour une opération logement. Vente que nous conditionnons par des exigences environnementales (récupération des eaux / inondations, économie d'énergie,...), d'équipements collectifs (crèches, espace communautaire..).

Le quartier St Antoine est très peu pourvu de logements publics (12 appt. du Foyer Forestois à la rue de Mérode et 6 logements du CPAS à l'avenue du Parc). Seulement 30 % sont des propriétaires occupants. Dès lors, de nombreux habitants dépendent de la loi du marché privé. Faute de terrains disponibles pour de la construction, nous mènerons essentiellement des



opérations d'acquisition-rénovation à St Antoine. L'objectif étant la création d'une trentaine de logements publics.

Dans le cadre du programme « Politiques des Grandes Villes »

nous rénovons un appartement à la rue Berthelot et une maison unifamiliale située à l'avenue W. Ceuppens.

Notre commune s'inscrit, en outre, dans le **Plan Régional Logement** initié par Françoise Dupuis, Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du Logement, qui

Le Comité soumettra à l'Assemblée Générale du 6 octobre 2008 ce projet de Charte éthique dont la Section se dotera :

Le fait de s'affilier au PS implique de respecter des engagements notamment en ce qui concerne le mandat, sa mission d'élu exige qu'il offre une série de garanties. Que sont ces engagements et ces garanties ?

Ils s'articulent autour de 4 axes fondamentaux :

a pour objectif de créer du logement public en partenariat avec les Communes. A cet effet, nous avons mis à disposition de notre Région le terrain des Huileries (sis ch. de Neerstalle) afin d'y construire une soixantaine de logements à caractère social et moyen et des équipements collectifs (crèches, espace communautaire de quartier...).

Nos efforts ne s'arrêteront pas à ces opérations car la demande est très importante et croissante. Et nous devons également accentuer notre lutte par rapport aux immeubles à l'abandon, les marchands de sommeil. Et renforcer les outils d'information aux citoyens (aides au loyer, infos juridiques, ...) qui leur permettent d'accéder au logement dans le privé.

Démocratiquement vôtre,

*Nadia El Yousfi, Echevine du Logement
Grégor Chapelle, Echevin du Travail*

Respect de nos valeurs

Adhérer aux principes idéologiques et aux valeurs du socialisme, dont la solidarité, l'égalité, la liberté et la fraternité ; les diffuser sans relâche et les appliquer quotidiennement.

Respect de la personne

Pour le PS, le respect de la personne, de la dignité humaine et de la vie pri-